

**COMPTE - RENDU
DE LA SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2017 à 19h**

Sous la Présidence de M. MAGARD, Maire.

Membres présents : Chantal AUGUSTIN - Bernard FRITZINGER - Pierre GODOT - Alain JACOB - Angélique JELSCH - Michel NADE - Patrick NEISIUS - Roger SABE - Gaëlle SCHMISSER – Jean-Michel STREIT.

Absents excusés : Dominique LAZARE - Loetitia WINTERSTEIN.

Délibération n° 37/2017 :

Objet : Acceptation devis remplacement poteau incendie.

Suite à la vérification des extincteurs par le SDIS, il s'avère qu'il y a lieu de remplacer le poteau incendie route de Betting. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le devis de l'entreprise SOTRAE de Thionville pour la somme de 4.306 € HT soit 5.167,20 € TTC.

Délibération n° 38/2017 :

Objet : Programmation de l'état prévisionnel des coupes de bois 2018.

Monsieur le Maire expose le programme des travaux d'exploitation fait par l'Office National des Forêts relatif à l'état prévisionnel des coupes de bois pour l'année 2018 en forêt communale.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte :

- les coupes de bois à façonner dans la forêt de Betting (parcelles 31-32),
- les ventes sur pied dans les parcelles 5 (route de Merzig), 15 (route de Zeurange) et 21, 22 et 23 (route de Halstroff).
- les grumes + pointes dans les parcelles 13 (route de Zeurange) et parcelles 2 et 3 (Kirschholz).

L'exploitation de ces coupes sera effectuée par les affouagistes après partage, sous la responsabilité de trois garants ci-dessous :

- Jean-Michel STREIT
- Patrick NEISIUS
- Pierre GODOT

Le prix du bois pour l'année 2018 sera fixé à 11.82 € HT soit 13.00 € TTC le stère.

Délibération n° 39/2017 :

Objet : Création poste agent technique en contrat aidé (CAE).

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de créer un poste d'agent technique en CAE (contrat d'aide à l'embauche).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

DECIDE

- d'accepter la création d'un poste d'agent d'entretien en contrat d'aide à l'embauche
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce contrat

Délibération n° 40/2017 :

Objet : Subvention brioche de l'amitié

Le conseil municipal ne souhaitant plus faire de démarchage à domicile pour la vente des brioches de l'amitié décide de verser une subvention de 400 € à cette association.

Délibération n° 41/2017 :

Objet : Projet de Rénovation énergétique et accessibilité des écoles.

La commune a pour projet de réaménager le bâtiment école existant avec création d'un accueil périscolaire et accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de confier la mission de maîtrise d'œuvre du marché à MATEC et autorise le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Délibération n° 42/2017 :

Objet : Création d'une commission « Travaux Ecoles ».

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer une commission « travaux écoles » qui aura pour but de suivre l'évolution des travaux de rénovation de l'école existante. Il nomme Messieurs Bernard FRITZINGER, Jean-Michel STREIT, Roger SABÉ, Alain JACOB et Madame Angélique JELSCH en tant que membres de cette commission.

Pour copie conforme au registre
Waldwisse, le 14 novembre 2017

Le Maire,
Jean-Guy MAGARD

Affiché en mairie le 14 NOVEMBRE 2017